



ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER

# Comité Technique Ministériel

## 30 juin 2016

### Compte rendu de la délégation CFDT

Participaient à cette réunion pour la CFDT

Véronique Thys, Stéphane Boutorine, Jean-Christophe Saluste, Florence Clauzon, Dominique Vincent, Magali Perex

#### **Extraits de la déclaration préalable de Francis Rol-Tanguy, Secrétaire général des ministères (verbatim)**

Le Conseil des Ministres s'est tenu exceptionnellement ce matin et je vous annonce que j'ai été dénommé et que le nom de mon successeur sera connu sous peu. Je ne suis pas capable de vous dire quel poste je vais occuper prochainement mais permettez-moi de dresser un bilan de mon activité. J'ai passé 20 mois ici, c'est court mais cela m'a permis de régler deux dossiers emblématiques : la prévoyance des Agences de l'Eau et le quasi-statut des personnels de l'environnement. Je pourrais aussi citer le dossier des OPA, des DOM, de l'ONCFS, de l'ONEMA, ou tout récemment, la prime des Officiers de Ports Adjoints. Ce sont quelques victoires qui font plaisir. J'aimerais avoir un retour positif au sujet de l'arbitrage sur le plan de requalification mais je laisse cela à mon successeur. Je suis fier que les acquis de mon mandat concernent principalement les personnels de l'environnement. Dans le futur, le ministère sera, selon moi, confronté à 3 défis. Tout d'abord, retrouver un sens à l'action de l'Etat. En effet, il y a eu beaucoup de changements ces dernières années, des réductions d'effectifs et de moyens, la décentralisation, "l'agencisation", qui posent la question aux agents du sens de notre action tout comme certains sujets d'actualité comme Notre-Dame des Landes ou Sivens. En réunion "culture transition", nous nous sommes mis d'accord sur le fait que l'on ne pouvait plus ignorer ces questions. Ensuite, un des défis que nous aurons à relever dans les 10 ans à venir sera d'être vigilant quant à la pyramide des âges de notre ministère et comment répondre à la question de la transmission des savoirs et compétences. Pour moi, ce n'est pas faire du jeunisme que de montrer aux jeunes qu'ils ont un flambeau à prendre. Enfin, je m'inquiète sur l'avenir de la filière technique/exploitation. On a longtemps reconnu la spécificité de cette filière technique mais maintenant, c'est plus difficile à faire valoir dans un état régalien. Nous conservons la gestion de certains ingénieurs et c'est à nos deux ministères de porter ce discours. Je souhaite également souligner que c'est aussi le dernier CTM de Richard Alexandre, mon directeur de cabinet, qui va partir en retraite.

## Déclaration préalable de la CFDT

Bonjour,

Au préalable, je souhaite revenir sur l'annonce de votre départ, Monsieur Rol-Tanguy. Pendant votre mandat, nous avons eu des désaccords en faisant chacun notre travail, nous vous souhaitons néanmoins, ainsi qu'à nos ministères, des jours meilleurs...

Pour rappel, nous avons demandé le retrait de l'ordre du jour de ce CTM du point 2 relatif au télétravail afin que celui-ci puisse être examiné par le prochain CHSCTM.

Une fois n'est pas coutume, nous ne ferons pas de déclaration formelle. Juste quelques questions auxquelles nous souhaitons que vous apportiez des réponses. Et si elles peuvent sembler récurrentes, c'est sans doute parce qu'elles n'en ont pas obtenu jusqu'à présent.

La CFDT vous avait alerté à plusieurs reprises sur ses inquiétudes concernant les personnels en charge de la sécurité routière, aujourd'hui celles-ci sont devenues réalités, ainsi au prétexte de l'application de la Directive Nationale d'Orientation (DNO) des Préfectures 2016-2018, le préfet tente un passage en force pour récupérer les ETP de la sécurité routière dans plusieurs départements, notamment dans les DDT 82, 84, 56. Ces demandes se font sans concertation ni dialogue avec les représentants du personnel et en l'état ressemblent à une décision du "fait du Prince".

Pourtant un protocole d'accord est intervenu le 20 juillet 2015, entre les secrétaires généraux des deux ministères (le nôtre et celui de l'Intérieur), fixant le principe d'un maintien en gestion de ces moyens sur le programme 217 du MEEM, pour 2016 et 2017. Cependant, les préfets tentent un passage en force en « récupérant » les ETP, faisant fi de ce protocole ! Comptez-vous intervenir en urgence afin de faire cesser ces situations véritablement anxiogènes pour les agents concernés en les soumettant à une très forte probabilité de RPS ?

Sur la déprécarisation en lycée professionnel maritime, quand le dispositif de prolongation Sauvadet sera-t-il lancé (une année est déjà perdue) ? Les personnels des lycées professionnels maritimes ont-ils été recensés ? Pourquoi la titularisation n'a-t-elle pas été proposée sur place pour les enseignants ? Pourtant les circulaires des 6 et 12 décembre 2012 prévoient le dispositif de déprécarisation sur place avec le concours. Pourquoi n'ont-elles pas été appliquées ?

Les agents de nos ministères sont rompus aux réorganisations de services. Mais quand la conduite du changement n'est pas maîtrisée, le climat devient anxiogène. Avez-vous l'intention d'intervenir auprès de Madame la Commissaire Générale au développement durable pour associer avec méthode et dans un esprit constructif les agents au projet de réorganisation du Commissariat ?

Au sujet de Météo-France, le dialogue social est toujours aussi tendu. Un Conseil d'Administration a été perturbé le 24 juin tandis qu'un appel à la grève était en cours. Un CT-EP très important aura lieu le 7 juillet prochain et le ministère s'est engagé par la voix du Conseiller Social, à :

- ce que le COP 2017-2021 ne soit pas signé tant que le conflit persiste à Météo-France, ce report devant permettre de rediscuter des projets de la DG de Météo-France, notamment ce l'on appelle "l'automatisation complète de la prévision";
- porter à la ministre l'idée d'offrir du répit à Météo-France afin d'alléger la réduction des effectifs (il s'est engagé à nous faire connaître la nouvelle trajectoire mi-juillet) ;
- engager une étude du type « retours socio-économiques sur investissement dans la météorologie ».

Confirmez-vous ces éléments ?

Sur les négociations en cours à l'aviation civile, c'est la navigation à vue.

Depuis bientôt une semaine, une version définitive du projet de service et d'accord social nous est promise.

Elle est à la relecture minutieuse du cabinet du Premier Ministre avant validation définitive, nous dit-on.

Cette V4, normalement peu différente de la V3 qui avait déjà été bleuie par Matignon ne vient toujours pas.

Le conseiller du premier ministre s'est-il endormi sur les 60 pages du projet qui lui a été soumis, victime d'un magistral burn out ?

Est-il parti en congés ?

Nul ne le sait...

Pour conclure, je voulais vous demander où en est notre plan de requalification mais vous avez déjà répondu dans votre déclaration liminaire.

J'espère que vous ne l'emporterez pas avec vous et que nous finirons par avoir des réponses positives, précises et rapides sur son devenir.

Je vous en remercie.

## Réponses de l'administration aux déclarations

**Plan de requalification** : on en a déjà parlé mais je pense que les choses seront bouclées avant le 15 juillet et j'espère que l'esprit de ce plan sera bien respecté, on va finir par s'en sortir même si ce n'est pas exactement ce que l'on souhaitait.

**Effectifs** : la question de l'évolution des effectifs est conditionnée par le Plan de Loi de Finances (PLF) 2017 et les résultats de celui-ci ne vont pas tarder. Nous sommes dans un rythme triennal (2015-2017) donc c'est à l'automne 2017 que nous connaissons le PLF qui ira jusqu'en 2020. Je ne vais pas m'engager positivement au risque de vous faire sourire.

**Aviation Civile** : je ne transmettrai pas l'intégralité de vos remarques sur le protocole. Je suis d'accord, il faut que le sujet avance mais il y a des étapes à respecter.

**CEREMA** : il y a eu un conseil d'administration mardi et nous ne sommes que jeudi. J'ai reçu personnellement les représentants du personnel et nous avons pu échanger à ce sujet.

**AFB** : Vous dites que mes méthodes sont "déloyales", qu'elles sont celles "d'un voyou", je m'en fous et les revendique, c'est comme cela que l'on gagne les arbitrages interministériel ! Depuis le début, j'ai toujours dit que s'il était possible de faire, comme à VNF et au CEREMA, un document en concertation et signé par les organisations syndicales, j'allais essayer. Avant, on ne pouvait rien faire concernant les moyens et il était donc logique de faire une note de gestion mais depuis l'engagement du président, du 1er ministre et du ministre de l'environnement lors de la conférence environnementale, j'ai mandat. J'ai considéré que c'était honnête de le proposer aux organisations syndicales.

**Télétravail** : Vous avez tous souhaité une consultation du CHSCTM sur ce point et c'est pour cela qu'il est à l'ordre du jour de celui du 5 juillet. J'avais le choix : soit je renvoyais ce sujet à un CTM de septembre, soit je vous le proposais aujourd'hui. Je reconnais que c'est "tordu" mais vous avez reconnu des avancées sur ce texte attendu par les agents et, pour une adoption avant le 15 juillet, il fallait procéder ainsi sachant que la consultation du CHSCTM est proche et qu'il n'est pas obligatoire qu'elle ait lieu avant le CTM. Je vous signale en prime qu'à chaque CTM on prévoit une séance de repli, le 8 juillet en l'occurrence, puisque je suis en poste jusqu'au 11.

**Chercheurs/FSE** : la DRH indique que concernant la dérogation, nous allons avoir une réunion le 6 juillet prochain pour connaître l'arbitrage. Les chercheurs en poste dans des établissements publics actuellement sont plutôt à leur plafond maximum et le fait de passer à l'IFSE augmenterait leur régime indemnitaire contrairement à ceux de l'Education Nationale qui ne sont pas en poste dans ce type d'établissement.

**Personnels d'exploitation** : la DRH précise qu'il y a eu une réunion hier à ce sujet et que l'administration ne souhaite pas que ce corps subisse une réduction d'effectifs dans le cadre du PLF 2017. Elle indique que l'administration est en discussion avec le Budget à ce sujet. Concernant la bonification du service actif, elle indique qu'elle a bien entendu les remarques des organisations syndicales sur le sujet depuis plusieurs mois et qu'une demande de mise en place a été faite dans le cadre du futur PLF. Elle précise cependant que, si ce projet n'aboutit pas, une alternative, consistant en un aménagement de l'âge de la décote pour partir plus tôt en retraite sous de meilleures conditions financières, sera proposé.

**PPCR**: concernant l'application du PPCR aux chefs d'équipe, la DRH indique qu'une proposition de promotion en 2 ans de l'ensemble des chefs d'équipe issus de concours ou en position d'encadrement au grade C3 a été faite. Elle précise être en pleine négociation avec le cabinet pour voir jusqu'où il est possible d'aller et quelle autre mesure proposer, en ayant conscience du fait que les organisations syndicales ne veulent pas discuter d'une telle mesure d'encadrement.

## **POINT 1**

**Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 4 novembre 2008 fixant une liste des opérations de restructuration des services ouvrant droit au versement de la prime de restructuration de service et d'allocation d'aide à la mobilité du conjoint (réorganisation du centre support régional - département informatique de la DRIEA et déplacement de l'unité de contrôle des transports terrestres de Corbeil-Essonnes**

**à la DRIEA à Villabé)****VOTE :**

**Abstention de la CGT-FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFDT  
Vote contre de FO**

**POINT 2**

**Projet d'arrêté portant application dans les services des ministères chargés de l'écologie et du logement du décret relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature**

**CFDT :** nous nous permettons de vous rappeler le rôle d'un CHSCTM qui est de débattre et d'échanger avec l'éclairage des avis des médecins de prévention, des inspecteurs du travail, qui sont essentiels. Nous maintenons notre demande de retrait de ce point.

**Demande de suspension de séance par les organisation syndicales****Voeu :**

**Les organisations syndicales CGT-FSU, UNSA, SOLIDAIRES et CFDT demandent le report du point n°2 concernant le télétravail au plus tôt après l'avis éclairé du CHSCTM du 5 juillet 2016.**

**Vote pour de la CGT-FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFDT  
Refus de participer au vote de FO**

**Demande de suspension de séance par l'administration**

**SG :** Si les organisations syndicales votent unanimement une reconvoction le 8 juillet du CTM, malgré le non-respect du délai de convocation légal pour ce type d'instance, je donnerai droit au vote. Sinon, je ne donnerai pas suite.

FO maintient sa volonté de ne pas s'associer à l'intersyndicale demandant le report du point n°2.

Le président déclare ouvert le point n°2.

La CFDT quitte donc la séance et publie le communiqué ci-dessous :

[http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/medad/doc16/ctm\\_30-06-16\\_communique.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/medad/doc16/ctm_30-06-16_communique.pdf)